





REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Lundi 21 Octobre à 9 H

Le Conseil Municipal s'est réuni le Lundi 21 Octobre à 9 H sous la Présidence du maire : Charles BASCLE.

Présents: Charles BASCLE, Alain NICOLET, Jean GROUWET, BRUGUIER-BRUNEL Céline, Yvette

GRIMAUD, Sylvain CHABOT, MARRON Christian.

Procuration: Christel SICARD donne procuration à Yvette GRIMAUD

Absents: Françoise JADOUL-RIETJENS, Esteben RANC

Secrétaire: Yvette GRIMAUD.

Approbation PV du dernier conseil

Adopté à l'unanimité.

Délibération:

1 Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour :

Autoriser le Maire, à ester en justice en défense comme en demande devant toutes les juridictions et sans limites de seuil (juridiction administrative, judiciaire et pénale) voir financière.

Le maire soumet cette délibération au vote du conseil Adopté à l'unanimité.

Décisions

Le Maire expose que par lettre recommandée que Mme TERRIER Evelyne souhaite acquérir la partie communale située au bas de ses escaliers comme indiqué, en rouge, sur le plan.



Madame Terrier s'engage prendre en charge l'ensemble des frais (expert géomètre et Notaire)

Le Maire soumet cette proposition au vote du conseil.

Pour:7

Abstention: 1

Avis favorable à la Majorité.

A Aiguèze 22 Octobre 2024 Le Maire Charles BASCLE